

http://www.biodiversitylibrary.org/

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

Bruxelles.

http://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/5550

ser.2:t.33 (1872): http://www.biodiversitylibrary.org/item/111103

Page(s): Page 475, Page 476, Page 477, Page 478

Contributed by: Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by: Missouri Botanical Garden

Generated 8 June 2016 8:51 AM http://www.biodiversitylibrary.org/pdf4/052294400111103

This page intentionally left blank.

familles ouvrières. L'auteur se montre constamment animé de sentiments louables, mais l'œuvre est loin de réunir les qualités scientifiques et littéraires que l'Académie est en droit d'exiger.

A l'égard de la valeur scientifique et littéraire des deux mémoires flamands, portant les n°s 5 et 6, j'adopte les conclusions de mes deux honorables confrères. De même que M. Faider, j'exprime le vœu que la question soit maintenue au concours, afin de fournir à l'auteur du n° 5, qui se distingue par des qualités sérieuses, le moyen de remporter la palme académique. »

Rapport de M. De Laveleye.

« La question mise au concours par l'Académie, sur les rapports du capital et du travail, est peut-être la plus importante de toutes celles que soulève l'organisation actuelle de la société. C'est elle qui, sous le nom de « Question sociale » agite les masses profondes de la classe ouvrière et qui aboutit d'une part à des insurrections et à la guerre civile, d'autre part, à ces formidables luttes industrielles dont les grèves et les coalitions sont les armes, parfois aussi meurtrières que celles qui ensanglantent les rues de nos cités.

Cette question grandira probablement encore et occupera toute la fin de notre siècle auquel elle prépare, suivant toute apparence, des crises plus redoutables et plus générales que celles que nous avons vues se produire déjà. Nul sujet n'est donc plus opportun, plus digne des recherches de nos économistes, et j'ajouterai que nulle part on ne peut mieux l'étudier qu'en Belgique, parce que le capital et le travail y jouissent d'une liberté complète, et aussi parce que l'industrie s'y exerce sous toutes les formes et peut être très-appréciée dans tous ses détails, grâce aux faits nombreux publiés par nos statistiques.

Nous pouvions donc espérer recevoir quelques travaux étendus, complets, dans le genre de ceux que l'Institut de France a parfois la bonne fortune de couronner. Je le dis à regret, cette espérance, à mon avis, ne s'est point réalisée. Aucun des six mémoires ne me semble mériter le prix.

Le n° 1 — épigraphe : Honneur au travail — est une simple note de 7 pages, rédigée à la hâte et qui ne peut arrêter notre attention.

Pour les mémoires nos 2 et 3, je ne puis que me rallier aux conclusions parfaitement motivées de M. Thonissen, déjà admises par M. Faider.

Le nº 4 — épigraphe: In necessariis unitas — n'est pas sans mérite, mais c'est plutôt un petit traité, un manuel d'économie politique où toutes les questions sont successivement abordées; il en résulte que celle qui devrait uniquement occupar l'entenn p'est qu'effennée.

quement occuper l'auteur n'est qu'effleurée.

Le mémoire n° 5, en flamand — épigraphe : « De Academie vraagt dat het werk eenvoudig geschreven zy, in 't bereik van al de klassen der Maatschappy, » — mérite que nous l'examinions plus attentivement. — Ce travail a des qualités très-remarquables. Il expose les lois économiques avec une lucidité merveilleuse et une méthode toute scientifique; on dirait un chapitre de Riccardo. Je ne connais aujourd'hui que M. Cernuschi qui ait traité les questions économiques avec une logique aussi serrée et des déductions aussi rigoureuses. L'auteur manie les

formules de la science économique comme un mathématicien celles de l'algèbre ou de la géométrie. La langue employée est aussi excellente. L'auteur s'est abstenu, avec raison, de ces expressions vagues, de ces locutions ambitieuses et mal définies qui jettent tant d'obscurité dans les écrits de beaucoup d'économistes modernes, et qui donnent lieu à des querelles de mots. Il ne se sert que des termes les plus usuels, de ceux même que l'ouvrier emploie tous les jours. Et néanmoins je crois que pour apprécier tout le mérite de ce travail et pour en saisir la force, il faut avoir approfondi ces questions comme l'auteur l'a fait lui-même. Les non-initiés comprendraient bien les mots, mais l'idée même leur échapperait, — parce que l'exposition est trop sèche a trop décharnée, » si j'ose m'exprimer ainsi. La méthode des sciences exactes ne convient pas aux sciences morales et politiques, où il faut tenir compte des faits humains, des tendances, des passions, des sentiments de l'homme, être libre et variable.

Un autre défaut plus grave, c'est que l'auteur a consacré tout l'effort de sa rigoureuse dialectique sur un seul point, la loi de l'offre et de la demande appliquée au salaire. C'est bien là, en effet, le fond de la question et il faut savoir gré au mémoire n° 5 de l'avoir traitée avec des développements si lumineux, mais tous les autres points que soulevait la question sont négligés. Ainsi le côté moral et

juridique du problème n'est point touché.

En résumé, ce mémoire est un travail très-remarquable, mais très-incomplet. L'auteur avait en main une arme de premier ordre, une sûreté d'investigation, et une puissance de déduction rare, mais il n'en fait qu'un usage restreint. — Ces pages formeraient un chapitre qui frapperait certainement tout lecteur compétent; qui mériterait

même d'être publié, mais qui ne répond pas, me semblet-il, au programme. Si l'auteur, abordant l'examen des faits et des conditions sociales comme il a commencé à le faire à propos de l'enquête anglaise sur les *Trade-Unions*, s'il employait ses incontestables aptitudes à traiter, dans toute sa largeur, la grande question qu'il n'a fait qu'aborder, il arriverait probablement à composer une œuvre qui marquerait dans la littérature néerlandaise et dans la littérature économique.

Le n° 6, sans épigraphe — en flamand, — renferme à peine plus de développements que le n° 1. Il pose la question; il ne la traite pas. »

Conformément aux conclusions de ses trois rapporteurs, la classe a décidé de ne pas accorder la récompense promise.

La classe a décidé, en dernier lieu, de s'occuper, dans la séance du mois de juin, de la remise au concours des différentes questions qui ont provoqué des réponses cette année.